



Séance extraordinaire du conseil de la municipalité régionale de comté de Vaudreuil-Soulanges, tenue par visioconférence le mercredi 11 novembre 2020, sous la présidence de son honneur le préfet, monsieur Patrick Bousez, à laquelle sont présents les membres suivants : la mairesse de la municipalité de Coteau-du-Lac, Andrée Brosseau, le maire de la ville d'Hudson, Jamie Nicholls, le maire de la municipalité des Cèdres, Raymond Larouche, la mairesse de la municipalité des Coteaux, Denise Godin-Dostie, le maire de la ville de L'Île-Cadieux, Daniel Martel, le maire de la ville de L'Île-Perrot, Pierre Séguin, la mairesse de la ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, Danie Deschênes, le préfet suppléant et maire de la ville de Pincourt, Yvan Cardinal, le maire de la municipalité de Pointe-des-Cascades, Pierre Lalonde, le maire de la municipalité de Pointe-Fortune, François Bélanger, le représentant de la municipalité de Rivière-Beaudette, Réjean Fournier, le maire de la ville de Rigaud, Hans Gruenwald Jr, le maire de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, Denis Ranger, le maire de la municipalité de Sainte-Marthe, François Pleau, le maire de la ville de Saint-Lazare, Robert Grimaudo, le maire de la municipalité de Saint-Polycarpe, Jean-Yves Poirier, le maire de la municipalité de Saint-Télesphore, Yvon Bériault, le maire de la municipalité de Saint-Zotique, Yvon Chiasson, le maire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, Michel Bourdeau, la mairesse de la municipalité de Très-Saint-Rédempteur, Julie Lemieux, le maire de la ville de Vaudreuil-Dorion, Guy Pilon et le maire suppléant de la ville de Vaudreuil-sur-le-Lac, André Bélanger.

Sont également présents, messieurs Guy-Lin Beaudoin, directeur général et secrétaire-trésorier, Raymond Malo, directeur général adjoint à la planification et dossiers métropolitains, Simon Bellemare, directeur général adjoint, Simon Richard, conseiller en communication et responsable des relations avec le milieu et madame Julie Cassab, greffière.

Est absent, le maire de la municipalité de Saint-Clet, Daniel Beaupré.

1. **BIENVENUE PAR MONSIEUR LE PRÉFET, CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Avant de débiter la séance extraordinaire du conseil, madame Julie Cassab, greffière, prend les présences.

Monsieur Patrick Bousez, préfet, rappelle que suite à l'arrêté ministériel du 2 octobre dernier impliquant de nouvelles mesures d'encadrement concernant les séances du conseil (ordinaire ou extraordinaire), les séances du CA et du conseil de la MRC sont tenues sans la présence du public, enregistrées et diffusées sur le site web de la MRC dès le lendemain de la tenue de la séance en version audio.

20-11-11-01 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Pierre Lalonde**
APPUYÉ PAR : monsieur **André Bélanger** et résolu

d'ouvrir la séance à 19 h 30.

Proposition adoptée.

2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

20-11-11-02 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Jean-Yves Poirier**
APPUYÉ PAR : madame **Julie Lemieux** et résolu

d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Proposition adoptée.

3. **CONSTATATION DE LA SIGNIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Monsieur Patrick Bousez, préfet, constate que tous les membres ont reçu l'avis de convocation.



4. ENTENTE DE PRINCIPE - CONVENTION COLLECTIVE : APPROBATION

CONSIDÉRANT l'expiration de la convention collective de janvier 2012 à décembre 2018;

CONSIDÉRANT la fin du processus de la négociation de la convention collective intervenue entre la MRC de Vaudreuil-Soulanges et le Syndicat des travailleuses et travailleurs de la MRC de Vaudreuil-Soulanges-CSN;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres de la table de négociation;

CONSIDÉRANT les recommandations des membres de la table des ressources humaines du 4 novembre 2020;

POUR CES MOTIFS,

20-11-11-03 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jamie Nicholls** et résolu

d'approuver l'entente de principe de la convention collective;

d'autoriser le président de la table des ressources humaines, le directeur général, la conseillère en ressources humaines et le porte-parole de la MRC de Vaudreuil-Soulanges à signer la convention collective en fonction de l'entente de principe intervenue entre l'Employeur et le Syndicat lors de la rencontre du 3 septembre 2020;

de mandater le directeur général à revoir et à signer les contrats de travail à durée indéterminée des employés non cadres et exclus de l'unité d'accréditation le cas échéant.

Proposition adoptée.

4.1 COMPTE RENDU DE LA TABLE DES RESSOURCES HUMAINES DU 4 NOVEMBRE 2020 : ADOPTION

20-11-11-04 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Yvon Chiasson**
APPUYÉ PAR : monsieur **Jamie Nicholls** et résolu

d'adopter le compte rendu de la table des ressources humaines du 4 novembre 2020.

Proposition adoptée.

5. FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 1 – CENTRE D'ARCHIVES DE VAUDREUIL-SOULANGES : POSITIONNEMENT

CONSIDÉRANT les besoins de mise à niveau du bâtiment du 12, rue Saint-Jean-Baptiste à Saint-Polycarpe;

CONSIDÉRANT que le bâtiment doit accueillir le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges;

CONSIDÉRANT que la MRC de Beauharnois-Salaberry souhaite pouvoir bénéficier des services d'un centre d'archives reconnu;

CONSIDÉRANT que le Centre d'archives de Vaudreuil-Soulanges souhaite offrir ses services à la MRC de Beauharnois-Salaberry et ses municipalités;

CONSIDÉRANT que les fonds sont disponibles via le volet 1 du Fonds régions et ruralité;

POUR CES MOTIFS,

20-11-11-05 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Danie Deschênes**
APPUYÉ PAR : monsieur **Hans Gruenwald Jr** et résolu



de développer un projet en collaboration avec la MRC de Beauharnois-Salaberry pour la mise en place d'un centre d'archives conjoint dans le cadre du volet 1 du Fonds régions et ruralité;

de déboursier un montant de 280 000 \$ sur deux ans via le volet 1 du Fonds régions et ruralité;

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général, le directeur général adjoint ou la greffière à signer les documents afférents au projet.

Proposition adoptée.

6. **DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE À DÉVELOPPEMENT VAUDREUIL-SOULANGES (DEV) : AUTORISATION POUR LA NOMINATION D'UN ORGANISME DÉLÉGATAIRE EN DÉVELOPPEMENT ET POUR SIGNER L'ENTENTE ENTRE LA MRC ET DEV**

CONSIDÉRANT le projet d'entente proposé;

POUR CE MOTIF,

20-11-11-06 IL EST PROPOSÉ PAR : monsieur **Raymond Larouche**
APPUYÉ PAR : monsieur **Pierre Séguin** et résolu

de nommer Développement Vaudreuil-Soulanges (DEV) à titre d'organisme délégataire en développement pour la MRC de Vaudreuil-Soulanges;

d'autoriser le préfet ou le préfet suppléant et le directeur général, le directeur général adjoint ou la greffière à signer l'entente lorsqu'elle aura été approuvée par le ministre.

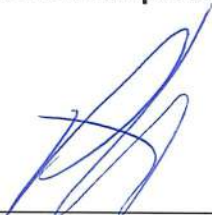
Proposition adoptée.

7. **CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

20-11-11-07 IL EST PROPOSÉ PAR : madame **Denise Godin-Dostie**
APPUYÉ PAR : monsieur **Michel Bourdeau** et résolu

que la séance soit levée à 19 h 43.

Proposition adoptée.



PATRICK BOUSEZ
Préfet



GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier